

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy,
Président de la République, sur l'application
de la résolution du Conseil de sécurité de
l'ONU exigeant un cessez le feu immédiat et
l'arrêt des violences contre les populations
civiles en Libye, à Paris le 19 mars 2011.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui se sont réunis à Paris, sous la présidence conjointe de la France et du Secrétaire Général des Nations Unies, les dirigeants de la Ligue des États Arabes et de l'Union Européenne ainsi que les représentants des États Unis et du Canada. Ensemble, nous avons décidé d'assurer l'application de la résolution du Conseil de Sécurité exigeant un cessez le feu immédiat et l'arrêt des violences contre les populations civiles en Libye.

Les participants sont convenus de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires, en particulier militaires, pour faire respecter les décisions du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

C'est pourquoi, en accord avec nos partenaires, nos forces aériennes s'opposeront à toute agression des avions du Colonel Kadhafi contre la population de Benghazi. D'ores et déjà, nos avions empêchent les attaques aériennes sur la ville. D'ores et déjà d'autres avions français sont prêts à intervenir contre des blindés qui menaceraient des civils désarmés.

Dès hier, la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et les pays arabes ont adressé au colonel Kadhafi et aux forces qu'il emploie, l'avertissement suivant : en l'absence d'un cessez le feu immédiat et d'un retrait des forces qui ont attaqué les populations civiles au cours des dernières semaines, nos pays auront recours à des moyens militaires. Cet avertissement a été repris par tous les participants au Sommet qui vient de s'achever.

Le Colonel Kadhafi a méprisé cet avertissement. Au cours des dernières heures, ses forces ont intensifié leurs offensives meurtrières.

Des peuples arabes ont choisi de se libérer de la servitude dans laquelle ils se sentaient depuis trop longtemps enfermés. Ces révolutions ont fait naître une immense espérance dans le cœur de tous ceux qui partagent les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme. Mais elles ne sont pas sans risque. L'avenir de ces peuples arabes leur appartient. Au milieu des difficultés et des épreuves de toutes sortes qu'ils ont à affronter, ces peuples arabes ont besoin de notre aide et de notre soutien. C'est notre devoir.

En Libye, une population civile pacifique qui ne réclame rien d'autre que le droit de choisir elle-même son destin, se trouve en danger de mort. Nous avons le devoir de répondre à son appel angoissé. L'avenir de la Libye appartient aux Libyens. Nous ne voulons pas décider à leur place. Le combat qu'ils mènent pour leur liberté est le leur. Si nous intervenons aux côtés des pays arabes ce n'est pas au nom d'une finalité que nous chercherions à imposer au peuple libyen mais au nom de la conscience universelle qui ne peut tolérer de tels crimes.

Aujourd'hui, nous intervenons en Libye, sur mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, avec nos partenaires, et notamment nos partenaires arabes. Nous le faisons pour protéger la population civile de la folie meurtrière d'un régime qui, en assassinant son propre peuple, a perdu toute légitimité.

Nous intervenons pour permettre au peuple libyen de choisir lui-même son destin.

Il ne saurait être privé de ses droits par la violence et par la terreur.

Il est encore temps pour le Colonel Kadhafi d'éviter le pire en se conformant sans délai et sans réserve à toutes les exigences de la communauté internationale. La porte de la diplomatie se rouvrira au moment où les agressions cesseront.

Notre détermination est totale.

Je le dis avec solennité. Chacun se trouve désormais placé devant ses responsabilités. C'est une décision grave que nous avons été amenés à prendre. Au côté de ses partenaires arabes, européens, nord américains, la France est décidée à assumer son rôle, son rôle devant l'Histoire. Je vous remercie.